



## arnaque a la carte bancaire

Par **schellmann**, le **23/02/2009** à **08:15**

Bonjour

j'ai ete preleve sur mon compte bancaire par DN-STORE.FR

d'un achat que je n'ai jamais effectuer de la somme de 89.40 Euros

que dois-je faire , donner moi svp les demarche a entreprendre

pour bloquer eventuellement les futures arnaques

Cordialement

Par **cram67**, le **23/02/2009** à **14:23**

Prenez avant tout contact avec votre banquier qui pourra faire des recherches concernant ce paiement.

Il pourra également déterminer s'il s'agit d'un usage frauduleux.

Si tel devait être le cas, il sera à votre charge de déposer plainte auprès des services de police avec les documents remis par votre banquier.

Il existe une cellule spécialisée pour les usages frauduleux des moyens de paiement.

Mais vérifiez bien que ce n'est pas un proche de vous qui a utilisé votre carte, car dans ce cas, cela risquera de se retourner contre vous...

bon courage